



## Procès-Verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 2 juillet 2011

### Présents :

Patricia Claudel, Ralph Claudel, Hervé Gryta, Patricia Jargeat, André Llinarès.

### Représentés :

Ange-Louis Antonetti, Marc Bourdet, Jean-Paul Cabot, Sabine Larroque, François Pardeilhan.

Les pouvoirs parvenus avant l'ouverture de cette assemblée sont répartis par le Président entre les membres présents.

**Inscrits à jour de cotisation 2009 (dernière perçue) :** 18 membres.

**Présents ou représentés :** 10 votants.

### Décisions approuvées par la majorité absolue des membres de l'association, présents ou représentés :

1 - Dans le respect de l'Article 12 des statuts de l'association, l'Assemblée Générale Extraordinaire prononce la dissolution du Cercle Littéraire de l'Escarboucle Bleue le 2 juillet 2011.

2 - Conformément à l'Article 9 de la loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901 et au Décret du 16 août 1901, l'état des avoirs et acquis de l'association est dévolu selon les dispositions suivantes préconisées par les 2 liquidateurs désignés le 19 février 2011 :

- Les ouvrages, matériels et liquidités de l'association seront remis à l'Association Pau-Sherlock Holmes (Cercle du Patient Résidant) 31 rue Bayard, 64000 PAU. Un chèque de 327,27 € correspondant au solde du compte n°14278667151, ouvert auprès de l'Agence du Crédit Agricole de Toulouse Lardenne, sera adressé à cette association. Ce compte sera ensuite clôturé.
- Les exemplaires invendus des Cahiers de l'Escarboucle Bleue seront restitués à la SARL Good Business - 12220 LES ALBRES. Le site d'archives du CLEB ([www.sherlock-toulouse.fr](http://www.sherlock-toulouse.fr)) précisera l'adresse de Good Business en référence à la publication pour une durée d'un an.

le secrétaire  
*Jean-Paul Cabot*

le président  
*André Llinarès*